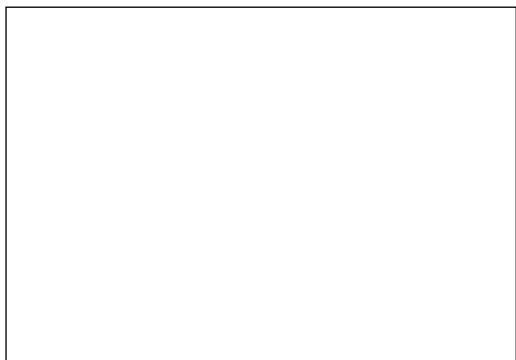


# DU MÉKONG À RENNES



N° 1234 - Novembre-décembre 2001 - 1



*Le présent dossier est le produit de la volonté opiniâtre de Py Cha, étudiante rennaise d'origine hmong qui entend préserver la mémoire de son peuple, et plus généralement des anciens réfugiés du Sud-Est asiatique. En effet, ceux-ci ne font pas beaucoup parler d'eux alors qu'ils participent pleinement à la vie culturelle, sociale, économique et politique de la France. De cette détermination est né le colloque "Cheminevements cambodgiens,*

par  
**Philippe Dewitte**

*hmong, lao, vietnamiens en France", organisé à Rennes sous l'égide du Ceriem et d'Ida Simon-Barouh en octobre 2000, dont on lira certaines des communications dans les pages qui suivent. ❖ Des centres provisoires d'hébergement de la fin des années soixante-dix à l'arrivée à l'âge adulte des enfants nés en France, quelles ont été les stratégies d'intégration des réfugiés et de leurs familles au sein de la société d'accueil ? À titre d'exemple, l'histoire des adaptations culturelles et sociales qui ont présidé à l'installation des Hmong, ces minorités rurales et montagnardes du Laos dont on pouvait craindre qu'elles éprouveraient quelques difficultés dans le contexte français, urbain et industriel, est tout à fait édifiante. ❖ Dans un autre registre, on remarquera que les familles sont particulièrement attachées à leur culture d'origine – la transmission culturelle entre les générations n'est pas un vain mot et le bouddhisme a trouvé sa place dans la France laïque –, sans pour autant que se profile le sempiternel épouvantail de "l'enfermement communautaire".*

Un quart de siècle après  
leur fuite tragique du Viêt  
Nam, du Cambodge et du  
Laos, on sait finalement peu  
de choses de tous ces réfu-  
giés que la France, naguère  
"terre d'asile", a accueilli  
avec une réelle générosité.

*On notera également la réelle affection manifestée par ces "ex-Indochinois" à l'égard d'une puissance coloniale qu'ils ont jadis combattue les armes à la main. Un sentiment qui se traduit entre autres par le fait que les réfugiés d'Asie du Sud-Est, plus que d'autres, demandent la nationalité française, même si l'on sait bien que cette démarche administrative est aussi un moyen d'affermir une bonne fois pour toutes leur présence en terre d'exil, ou même de retourner sans risque en visite au pays. Dans le cas présent, si instrumentalisation de la naturalisation il y a, elle est d'abord et avant tout le produit d'un impérieux besoin de sécurité, voire d'un réflexe de survie chez des hommes et des femmes qui reviennent de l'enfer. Qui viendrait à leur reprocher cela ?*